

Comme chaque année depuis la loi « avenir professionnel » du 5 septembre 2018 portant sur la création de l'index égalité, chaque entreprise doit calculer et publier les données de l'entreprise correspondant aux indicateurs fixés par la loi.

Pour 2021, DBV Technologies affiche un score 95/100, soit une progression de 6 points de plus depuis 2020 et ceci dans un contexte de transformation et de crise sanitaire.

Vous trouverez ci-après le score détaillé de DBV Technologies :

Indicateurs	Scores 2019	Scores 2020	Scores 2021
Ecart de rémunération de base et variable + primes individuelles	27/40	29/40	35/40
Ecart des répartitions des augmentations individuelles	20/20	20/20	35/35
Ecart de répartition des promotions	15/15	15/15	N/A*
Pourcentage de salariées augmentées à leur retour d'un congé maternité	15/15	15/15	15/15
Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations	5/10	10/10	10/10
TOTAL = INDEX	82/100	89/100	95/100

*L'indicateur « Ecart de répartition des promotions » n'est pas mesuré dans les sociétés de moins de 250 collaborateurs

DBV Technologies poursuivra ses objectifs d'égalité professionnelle entre hommes et femmes dans la continuité des années précédentes sur les axes suivants:

- Embauche et évolution professionnelle,
- Rémunération effective,
- Articulation activité professionnelle / responsabilité familiale.

Par ailleurs, DBV TECHNOLOGIES réaffirme sa volonté de lutter contre toutes les formes de discriminations liées au genre, dans toutes les étapes de la vie professionnelle, en analysant chaque année la situation de la société à partir d'éléments quantitatifs et objectifs.